



RESEAU DES PARLEMENTAIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES
ECOSYSTEMES FORESTIERS
D'AFRIQUE CENTRALE

**DOCUMENT DE POSITION DU RESEAU DES PARLEMENTAIRES
POUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS
D'AFRIQUE CENTRALE (REPAR) SUR LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET LA REDD+**

Nous, Membres du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR),

Réunis à Nkolandom (Ebolowa) au Cameroun, à l'occasion de l'atelier d'information et de sensibilisation sur le rôle et la place des Parlementaires dans la mise œuvre des processus sur les changements climatiques et la REDD+ et représentant les Pays ci-après :

- Le Burundi ;
- Le Congo ;
- Le Gabon ;
- La République Centrafricaine ;
- La République Démocratique du Congo ;
- Le Sao Tome et Principe ;
- Le Tchad et ;
- Le Cameroun.

Reconnaissant que les changements climatiques constituent un fléau mondial ;

Constatant leurs effets néfastes sur les moyens d'existence des populations ;

Conscients du rôle important que jouent les forêts du Bassin du Congo dans l'équilibre du climat à l'échelle planétaire ;

Conscients de la nécessité de gérer durablement le Bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical ;

Considérant que le mécanisme de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation (REDD+) est une solution d'atténuation des effets néfastes du changement climatique, qui prend en compte la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier ;

Prenant acte de ce que la REDD+ est un outil de développement durable ;

Convaincus que le succès de ce mécanisme exige l'implication et la participation de tous les Acteurs.

Nous Parlementaires, Membres du REPAR :

Adhérons à la lutte contre les changements climatiques et exhortons tous les Etats du Bassin du Congo à s'engager résolument dans ce combat ;

Nous Engageons à sensibiliser les Communautés en vue de leur adaptation et de leur contribution à l'atténuation des effets du changement climatique, et appelons tous les élus nationaux et locaux à s'y impliquer ;

Sollicitons le renforcement des capacités de tous les Acteurs ;

Invitons la Communauté Internationale à s'impliquer davantage dans ce processus visant la sauvegarde de l'humanité ;

Souhaitons un renforcement de la collaboration entre l'exécutif et le législatif en vue de rendre effectives la cohérence et l'applicabilité des politiques publiques ;

Appelons à une harmonisation des politiques de développement durable au sein des Pays membres de la COMIFAC ;

Demandons des concertations préalables tant au niveau national que sous régional des différents Acteurs participant aux négociations internationales sur les changements climatiques, ainsi qu'à l'amélioration qualitative et quantitative des délégations ;

Appelons à une bonne gouvernance des ressources issues du processus REDD+ en vue de l'amélioration des conditions de vie de toutes les couches de populations ;

Appelons à un renforcement du cadre institutionnel et législatif inhérent au processus REDD+ tant au niveau national que sous régional ;

Exhortons les Etats à mettre en place des plans d'affectation des terres et poursuivre le processus de la réforme foncière ;

Exhortons les Etats et la COMIFAC à la conduite des Evaluations Environnementales et Sociales Stratégiques pour l'adoption des mesures de sauvegardes dans la conduite du processus REDD+ tant au niveau national que sous régional ;

Souhaitons qu'une attention particulière soit accordée au phénomène d'assèchement rapide et continu du Lac Tchad.

Pour les Parlementaires et Par Délégation
Le Coordonnateur Régional



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Jean-Jacques Juma'. Below the signature, the name 'M. Jean-Jacques Juma' is printed in a smaller font, followed by the title 'Député'.

Fait à Nkolandom, le 06 Mars 2014